



# La Charte des Bonnes Pratiques évolue : Qu'est ce qui change?



Dans le cadre du plan de filière France Terre de Lait, la Charte des Bonnes Pratiques d'élevage a évolué. L'objectif? Créer un socle de référence permettant de mettre en avant l'ensemble des engagements portés par les acteurs de la filière pour rester en phase avec les attentes de la société. Ceci a notamment conduit à l'intégration du diagnostic d'évaluation du bien-être animal des troupeaux laitiers à la CBPE.

**Pour en savoir plus sur ces évolutions, notamment concernant le volet « Bien-être animal » et poser toutes vos questions, rendez-vous de 10h30 à 12H30** (repas prévu sur place) :

**Mercredi 15 juin**  
EARL Les Poitou  
Les Poitou  
AUBIGNY SUR NERE(18)

**Vendredi 24 juin**  
GAEC La Grande  
CHEVRIE,  
La grande CHEVRIE  
LA CHAPELLE GUILLAUME (28)

**Lundi 27 juin**  
GAEC DES COUPILLERES  
BRIDORE (37)

*L'un des objectifs de cette matinée est de présenter en « conditions réelles », le déroulement d'une évaluation bien-être animal ainsi que les résultats obtenus.*